



Escroquer par une entreprise du bâtiment que faire

Par **REYBAUD**, le 16/01/2011 à 12:29

Bonjour,

Ma mère a fait appel a une entreprise pour rénover la maison

80 000 euros de travaux , 10 ans de crédit Alors que tout est a casser et a refaire !!

douche inutilisable, installation électrique non conforme, il pleut dans la maison, pas de poignée au fenètre, tout est casser ou pas fini...

puis il ont abandonner le chantier dans cet état, en gardant tout l'argent qui a déjà était payé pour des fournitures qui n'ont jamais étaient livré: escalier, lavabo

Que faire c'est la cata, l'entreprise existe bien mais on c'est aperçu que les ouvriers étaient au black, sans expériences, le siège social est toujours fermer, ne reçoit aucunes lettres en recommander ...

Les comptes ne sont pas disponibles, on est pas sur qu'il ne respectes aucunes obligations légales, et nous disent qu'ils sont intouchable car au pire ils ferment pour en ouvrir une autre

Ce qui maintenant on le sais, ils ont effectivement déjà fait par le passé

QUE FAIRE SVP ???????

Par **jeetendra**, le **16/01/2011** à **13:13**

Bonjour, au vu du montant investi 80000 euros, il faut rapidement prendre un avocat pour une action en référé, bon dimanche à vous.